



Bienvenue en 2015

Finances

La situation de la commune



Sports

Retour du Défi Vellave



Travaux

Rétrospectives



MONISTROL SUR LOIRE - Janvier 2015

Directeur de la publication : Jean-Paul LYONNET, Maire de Monistrol sur Loire

Conception : service COMMUNICATION, Mairie de Monistrol sur Loire

Photographies : Mairie de Monistrol sur Loire - Vincent DECROIX - Amicale des sapeurs pompiers - La Gazette - Impression : imprimerie COURT, Monistrol sur Loire

Diffusion : association Coup de Pouce à l'Emploi, Sainte Sigolène - Tirage : 4 200 exemplaires - Papier recyclé.



L'éditorial du Maire

Monistroliennes, Monistroliens,

en ce début d'année, je vous souhaite à toutes et à tous force, santé et courage pour traverser les périodes difficiles de la vie quotidienne mais aussi de l'humour, de la gaieté et l'espérance pour ces moments privilégiés passés en famille, entre amis, entre voisins...

Les attentats du 7 janvier à Paris nous ont mobilisés très nombreux pour dire NON à la barbarie, au terrorisme. Le sursaut démocratique dont a fait preuve le peuple français restera le signe fort qu'ensemble nous pouvons construire la paix autour de valeurs communes que nous défendons unanimement - Liberté - Egalité - Fraternité -

Ce premier bulletin de l'année 2015 fait la part belle aux photos, des rétrospectives des événements de fin d'année mais aussi aux travaux communaux.

Les finances sont aussi notre priorité, vous pourrez vous imprégner des contraintes imposées par l'Etat, de nos souhaits et de nos projets concernant les budgets futurs.

A vous tous, bonne et heureuse année 2015.




Jean-Paul LYONNET

Vie municipale

Urbanisme : modification du P.L.U.



Dans le dernier numéro du Monistro'Liens, la rubrique urbanisme évoquait le projet de modification du règlement du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) dont l'objectif était d'assouplir les possibilités de réalisations d'opérations d'habitat groupé (immeubles, lotissements...) en corrigeant l'obligation de prévoir 30% de logements sociaux dans chacune d'elles à partir de 4 logements ou de 4 lots.

En 6 ans, cette règle contraignante a découragé bon nombre d'initiatives si bien que le parc de logements correspondant à ce type de projet, aussi bien à loyers modérés que privé, ne s'est pas ou peu développé, induisant une offre limitée ne favorisant pas la discussion sur le prix du foncier.

Le nouveau texte de substitution dans le règlement du P.L.U. préconise de réfléchir pour chaque opération d'envergure (supérieure à 1 ha) à l'opportunité d'y intégrer des logements à loyers modérés, en visant une quantité de 20% environ des logements construits sur l'ensemble du territoire communal. Cette

décision est maintenant exécutoire.

La recherche de mixité sociale n'est pas remise en question, mais au lieu d'être réglementée strictement, elle sera réfléchie et concertée. La municipalité pense que cette démarche sera plus constructive et efficace.

Déjà plusieurs opérations sont projetées :

- aménagement de la friche Limousin sur la route de la Gare, qui assurera une offre intéressante de logements à loyers modérés,

- opération privée dans le centre ville : en fond de place Jourda de Vaux.

1 De plus, ces projets apporteront un peu d'activité dans un domaine qui en a besoin.

Finances : l'Etat se désengage

Les finances publiques sont un enjeu majeur pour notre pays. Les collectivités locales sont les premières impactées par les mesures contenues dans la Loi de finances 2015, laquelle prévoit de leur faire supporter 11 milliards d'économies sur 3 ans.

Ces diminutions auront des conséquences sur l'investissement que la commune pourrait faire mais également sur son fonctionnement. Cependant, celle-ci s'organisera pour en limiter les incidences sur votre quotidien.

La dotation globale de fonctionnement (DGF)

Elle représente une grande part des recettes de la commune. Elle est la principale contribution de l'Etat au fonctionnement des collectivités territoriales.

Or, c'est cette dotation qui sera fortement diminuée dès le budget 2015 alors même que l'Etat transfère de nouvelles charges : exemple des rythmes scolaires.

Confrontée à cette diminution, la municipalité, qui souhaite continuer à investir pour la qualité de vie de tous, doit engager des efforts sans précédent sur ses dépenses de fonctionnement pour présenter un budget équilibré, sans augmenter vos impôts et sans augmenter l'endettement de la commune.



Les taux d'imposition, sur le plan communal, de vos taxes d'habitation et de vos taxes foncières n'augmenteront pas.

L'effort d'économie fourni intégralement par la collectivité

Cet objectif s'imposera systématiquement à toute prise de décision. Contrairement aux idées reçues, les marges d'économies à service équivalent rendu, sont faibles. Aussi, il nous appartiendra de prioriser notre action, dans l'intérêt général.

Nous devons par ailleurs travailler sur une optimisation encore accrue de nos services.

Tous les Monistroliens sont donc appelés à comprendre ces enjeux et ce contexte difficile qui s'impose à la commune ; des arbitrages sur chaque dépense seront opérés.

Une évolution des mentalités sera nécessaire

La municipalité est consciente que les attentes des ménages et des entreprises sont très importantes en matière d'investissement et de service public de proximité.

Notre commune doit continuer à investir à la fois pour entretenir nos bâtiments et nos voiries mais également pour préparer l'avenir et permettre les conditions favorables au développement économique nécessaire pour l'emploi.

Or, l'investissement de demain dépend de notre capacité à faire des économies de fonctionnement dès aujourd'hui.

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|---------------|---------------|
| Dotation globale de fonctionnement (DGF) | 1 450 276 euros | 1 372 146 euros | 1 180 988 euros | 989 830 euros | 798 672 euros |
| Ratio par habitant (pop DGF) | 158 euros | 149 euros | 127 euros | 106 euros | 85 euros |
| Epargne de fonctionnement prévisionnelle | + 813 000 | + 474 000 | + 131 000 | - 110 000 | - 371 000 |

Période hivernale : zoom sur le déneigement

Le déneigement des voiries communales est à la charge des services techniques de la commune.



Quel est le dispositif ?

Du 15 novembre au 15 mars, des astreintes "neige" sont mises en place dans les services.

Au total, 25 agents sont concernés par le déneigement.

Comment le déneigement est-il mis en place ?

Sur cette période dite, chaque nuit un agent est d'astreinte. Sa mission consiste à surveiller l'évolution du temps. Ainsi, il effectue plusieurs rondes pendant la nuit afin de juger de l'état des routes, celles les plus surveillées étant sur les hauteurs de la commune comme à Paulin ou Praisles.

Si la météo le nécessite, c'est lui qui a ensuite la charge de prévenir toutes les équipes qui oeuvrent dès 5h du

matin en fonction des conditions. En cas de forte chute, ce sont environ 6 heures qui sont nécessaires pour déneiger l'ensemble des voies communales : tout le monde ne peut donc pas avoir son chemin dégagé en même temps. Chaque équipe a un circuit bien déterminé et sait qu'il faut faire vite.

Le matériel

La commune bénéficie de 3 chasse-neige (lame+saleuse), 1 camion avec saleuse seule (centre ville), d'un porte-outil (type Reform) pour les ruelles, 2 motoculteurs et 2 saleuses mécaniques pour répandre sur les trottoirs. Le sel étant plus cher, il est réservé au centre ville où il est également plus efficace puisqu'il agit sur les zones les plus circulées. Pour les villages, c'est la pouzzolane qui est utilisée.

D'une manière générale, notre situation géographique impose à chacun de disposer de pneus neige sur son véhicule en période hivernale.

Rétrospective sur les travaux

Les services techniques effectuent la plupart des travaux communaux en régie.

Retour en photos sur quelques-uns d'entre eux.



Réalisation d'une passerelle sur le Piat, au Kersonnier.



Poursuite de l'aménagement du parc du Château et mise en place d'un portillon à l'entrée.



Travaux de voiries : élargissement à la Souchonne et enrobé à Praisles.



Réfection
de la cour
de l'école
Lucie Aubrac



Réhabilitation
du mur
du Monteil

Réalisation de cache-conteneurs, entretien des accotements et déconstruction du lavoir.



Rassemblement citoyen



Les attentats des 7 et 9 janvier derniers ont suscité un vif élan de mobilisation dans tout le pays.

Dimanche 11 janvier, près de 3 500 personnes se sont réunies à Monistrol afin de rendre hommage aux victimes, de dénoncer la barbarie de ces actes et de défendre notre liberté.

Spontanément, l'hymne national a retenti, suivi d'une impressionnante salve d'applaudissements. De mémoire de Monistroliens, jamais une cause n'avait rassemblé une telle foule depuis la Libération.

La Sainte Barbe

Samedi 13 décembre, la grande famille des sapeurs pompiers s'est réunie pour la célébration de la Sainte Barbe.

Le centre de secours de Monistrol compte 53 sapeurs pompiers, placés sous le commandement du capitaine Pascal Perrin.

En 2014, 754 interventions ont été recensées, des incendies aux accidents de la route en passant par les secours à victimes.

Le centre de secours a connu six départs de sapeurs pompiers mais également six nouvelles arrivées. Trois membres du centre ont été décorés : Eric Boudet pour ses 25 années de service, Pascal Riffard et Gérald Saby pour leurs 20 ans de service. Le président de l'Amicale, Christian Souvignet, a rappelé au souvenir du public présent Jean Liogier et Pascal Joumard, sapeurs pompiers disparus.

La soirée a été l'occasion de rappeler la disponibilité et le dévouement de ces femmes et de ces hommes, au service des autres.



Conseil municipal des jeunes

Depuis le 22 décembre, quatre jeunes Monistroliens se sont investis au sein du Conseil Municipal des Jeunes. Il s'agit d'Arthur Petiot, Kylian Debbache, Mattéo Bonnefoy et Clémentine Gidrol. Une première réunion a eu lieu où beaucoup de sujets ont été abordés : le parc du Château, la réalisation d'un panneau pédagogique sur le ruisseau du Piat, les animations en direction des jeunes, une piste cyclable...

Le groupe ne demande qu'à grandir. Aussi, si toi aussi tu veux défendre tes idées, viens les rejoindre.
Contact : Christelle MICHEL, adjointe à la vie scolaire 06 88 77 77 19.



Retour sur les vœux aux forces vives

Vendredi 16 janvier dernier, la municipalité a présenté ses vœux aux forces vives de la commune. Après être revenu sur les travaux effectués pendant l'année et ceux prévus pour 2015, le Maire, Jean-Paul Lyonnet, a tenu à présenter la situation financière tendue de la commune.

Malgré la baisse des dotations de l'État pour les collectivités territoriales, la municipalité n'entend pas répercuter ce manque à gagner par une hausse des impôts. Des économies seront donc programmées dans les années à venir.

En conclusion, le Maire a souligné l'attractivité du territoire, le dynamisme économique et commercial de la commune et la richesse du monde associatif.



Vie économique

Les nouveaux commerces

La Remise

Ouverte depuis le 4 novembre, la boutique est située sur la zone des Moletons.

Des vêtements de ski, sport, chaussures et accessoires en destockage y sont proposés. Il est possible d'y louer skis, snowboards, bottes, et split board et de faire farter, affûter ou réparer ses skis. Les kits de sécurité en montagne sont également disponibles à la vente ou à la location.

Horaires d'hiver (1er décembre / 30 avril) : mardi et samedi 10h-12h et 14h-19h, du mercredi au vendredi 14h-19h. Horaires d'été (2 mai / 30 novembre) : mardi, mercredi, vendredi : 14h-19h, samedi 10h-12h et 14h-19h.
09 83 69 36 51



#Info

Située au 12, rue du Commerce, la boutique, spécialisée dans la vente et le dépannage de matériel informatique et de téléphonie, a ouvert le 15 novembre dernier.

Les horaires : du mardi au vendredi de 10h à 14h et de 15h30 à 19h, le samedi de 10h à 19h.

09 52 29 10 12

Leader Price Express

Il a remplacé le petit Casino depuis le 13 décembre dernier. Le commerce d'alimentation de proximité est situé au 3, faubourg Carnot.

Il est ouvert du mardi au samedi de 8h à 12h45 et de 15h à 19h15.

04 71 66 55 63.



Pour tous renseignements : Emeline VALLA service COMMUNICATION au 04 71 75 61 33 ou emeline.valla@monistrol.fr

Culture

Carnaval approche...

L'édition 2015 aura lieu le vendredi 20 mars. Comme chaque année, les plus petits se retrouveront le matin place du Prévescal, tandis que les plus grands défilent l'après-midi au départ des allées du Château.

Cette année, chaque école aura un thème : pour l'école Lucie Aubrac : les animaux et la nature, pour l'école Albert Jacquard : l'espace, pour l'école Notre Dame du Château : la couleur bleue et les bandes dessinées. La journée se terminera par le traditionnel bal costumé à 20h à la Capitelle, animé par Mega Mome. Parallèlement aux animations, le spectacle de théâtre "Grimm", proposé dans le cadre de la Comédie Itinérante, aura lieu samedi 21 mars à 18h à l'Espace Culturel du Monteil. Le spectacle reposera exclusivement sur la magie des contes de Grimm.



Sports

Le palmarès sportif

Vendredi 12 décembre, le monde sportif s'est réuni au gymnase du Mazel pour récompenser les espoirs locaux de l'année. Quelques 219 sportifs ont été salués pour leurs performances. Les podiums :

- en **sports individuels** (trophée la Tribune le Progrès) : Marion Gaillard pour Monistrol Natation, Mattéo Granger pour l'Athlétic Club, et Noéline Cinquin pour Monistrol Gym,
- en **sports collectifs** (trophée Intersport) : l'USM Basket, l'Union pongiste Monistrol/Sainte Sigolène, l'US Monteil Handball,
- **jeune champion** (trophée Carrefour Market) : Erika Moine pour Monistrol Gym,
- **bénévole de l'année** (trophée Crédit Agricole) : Roger Da Rosa pour le Tennis Club.



Année faste pour la boule lyonnaise

Avec des victoires à Givors, Firminy, des finales à Pannissière, Monistrol, Sainte Sigolène, Chazelle/Lyon, l'équipe composée de Gilbert et Bruno Flourey, Serge et Romain Ravel et Florian Deville s'est illustrée dans plusieurs championnats régionaux : titre de vice-champion de la Haute-Loire en simple pour Gilbert Flourey, un autre de vice-champion d'Auvergne en double pour Serge Ravel, Gilbert et Bruno Flourey et enfin un titre de vice-champion de la Haute-Loire pour Gilbert et Bruno Flourey, Serge et Romain Ravel, Florian Deville. La formation s'est donc qualifiée pour les championnats de France en double à Dijon et pour les championnats de France quadrette à Chambéry. Pour la saison 2014/2015, elle va donc rejoindre le niveau national et essaiera de représenter au mieux la Haute-Loire.

Vie associative

Défi Vellave 2015 : le détail

L'association du Défi Vellave revient cette année pour un week-end sportif les 7 et 8 mars prochains. En plus des trails, des marches seront proposées, des marches nordiques également et des courses pour enfants. Le programme en détail :



Avec l'Athlétic Club (ACSM), Espace et Course, les Flying Carpettes Team et les Amis du Grand Toukou et du Cameroun.

Les courses enfants :

Initiation à la course. Départs samedi 7 mars à 16h, allées du Château. De 8 à 14 ans.

Les trails :

| | Distance - Dénivelé | Départs | Parcours |
|------------------|-------------------------------|------------------------|--|
| Défi Vellave | 42 kms - 2000 mètres positifs | Dimanche 8 mars à 8h30 | 100% nouveau. Gorges de la Dunière, gorges du Lignon. Chemins en balcon et monotraces techniques. Gorges de la Loire. Finish incroyable dans les Gorges du Bilhard. Paysages à couper le souffle. |
| Monistrail | 24 kms - 1100 mètres positifs | Dimanche 8 mars à 9h30 | 100% nouveau. La nature dans toute sa splendeur. Une grande partie du parcours est commune au Défi Vellave... Gorges du Lignon, Gorges de la Loire. Monotraces, parties roulantes, parties techniques et vues panoramiques au rendez-vous. |
| Trail découverte | 10 kms - 250 mètres positifs | Dimanche 8 mars à 9h30 | La majorité du parcours sur des chemins les plus roulants de la commune. La partie finale est un peu plus technique pour faire découvrir le trail. Le parcours a été pensé pour être accessible à toutes et à tous. |

Les marches nordiques :

| Distance - Dénivelé | Départs | Parcours |
|---|------------------------|---|
| 8 et 14 kms - 250 mètres positifs pour les 14 kms | Dimanche 8 mars à 9h10 | Roulants et abordables, ils empruntent en grande partie le parcours du Trail découverte 10 kms. |

Les marches :

| Distance - Dénivelé | Départs | Ravitaillement |
|------------------------------|--|------------------|
| 6 kms - 110 mètres positifs | Dimanche 8 mars de 8h à 12h du gymnase du centre ville | A l'arrivée. |
| 12 kms - 275 mètres positifs | | 1 + à l'arrivée. |
| 20 kms - 535 mètres positifs | | 2 + à l'arrivée. |

Fin d'année festive pour les aînés



Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale a convié les aînés de plus de 72 ans de la commune à un repas servi à la Capitelle. Cette année, 345 personnes se sont retrouvées pour un après-midi gourmand et festif, animé par l'orchestre Poulakis.



Pour celles et ceux n'étant pas présents au repas, des colis ont été offerts lors d'un goûter à la maison des associations.

Au total, près de 400 colis ont été distribués aux aînés de la commune.



Collecte annuelle de la Banque Alimentaire



Les 28 et 29 novembre, la Banque Alimentaire lançait sa grande collecte annuelle. Organisée dans les principales grandes surfaces de la commune, elle a pour but d'approvisionner les associations caritatives locales.

De nombreux bénévoles ont été présents tout le week-end. La collecte 2014 a réuni plus de 5 tonnes pour les magasins de Monistrol. Au total, le dépôt de Monistrol (réunissant l'Est du département) a récolté plus de 14 tonnes de denrées.

Une nouvelle fois, les dons ont augmenté, signe que la solidarité ne fléchit pas.

Retour sur les animations de Noël

Cette année encore, les festivités de Noël ont connu un grand succès, tant en centre ville qu'au Pêcher.

Les enfants ont pu profiter d'ateliers grimmage, de balades en poneys ou en calèche, au son des différentes troupes présentes : la compagnie Tempo, Celestroï, Funny Valentine, Jacqueline et Marcel.

Le point d'orgue a été le défilé du 20 décembre, animé notamment par la fanfare Velay Synergie et se terminant par un magnifique feu d'artifice au Château.

Retour en images...



Vie municipale

Elections : basculement des bureaux

Les 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections départementales. Ce scrutin verra un changement dans l'organisation des bureaux de vote. En effet, les bureaux 1 et 2 qui se trouvaient à la maison des associations vont être transférés au gymnase du centre ville et les bureaux 5 et 6 qui étaient jusque là au gymnase du centre ville seront désormais à la maison des associations.

Le principe d'échanger ces 4 bureaux permettra, à la fin du dépouillement, d'annoncer les résultats dans de meilleures conditions. Ceux-ci devant être énoncés dans le bureau centralisateur, c'est-à-dire le numéro 1, la proclamation des résultats se fera désormais au gymnase du centre ville. Les locaux y étant plus spacieux qu'à la maison des associations, le public présent sera ainsi plus à l'aise.



Objets trouvés

Régulièrement, toutes sortes d'objets sont récupérés sur la voie publique.

Il est nécessaire de rappeler, pour celles et ceux ayant perdu un effet personnel, qu'il est important de venir au service de la police municipale, rue de Chabron, car c'est là que les objets perdus qui ont été... trouvés, sont rassemblés, beaucoup d'entre eux n'étant jamais réclamés par leurs propriétaires.

Etat civil

Les naissances

Le 28 octobre de Charlotte JARROUSSE, rue Marcel Pagnol.

Le 6 novembre de Enzo RIFFARD-LAGUET, les Hauts de Beauvoir.

Le 8 novembre de Louane GOMES, chemin des Rochers.

Le 13 novembre de Julien MOURIER, Pont de Lignon.

Le 14 novembre de Charlize VOUTAT, place Jourda de Vaux.

Le 17 novembre de Candice REVIRON, allée des Noisetiers.

Le 17 novembre de Antoine CUEYSSAC, rue des Mûriers.

Le 26 novembre de Axel PETIOT, avenue Charles de Gaulle.

Le 28 novembre de Shanel FAVIER, avenue Charles de Gaulle.

Le 5 décembre de Manon BELDA, Paulin.

Le 8 décembre de Enzo CHARROIN, bd de la Nation.

Le 10 décembre de Melis DEMIR, avenue de la Libération.

Le 11 décembre de Léontine FAVIER, route du Pinet.

Le 13 décembre de Maë-Lys FAURE, rue du Piat.

Le 18 décembre de Raphaël ROUX, Pont de Lignon.

Le 27 décembre de Djulian LIOGIER, les Hivernoux Haut.

Le 29 décembre de Melisa PARLAK, lot. le Garay.

Les mariages

Le 20 décembre de Adeline BREZ et Jérôme AUBERT, rue des Cerisiers.

Les décès

Le 22 novembre de Alain COMTE, bd Pierre Vaneau.

Le 25 novembre de Marguerite DECHAUMET, allées du Château.

Le 1er décembre de Hélène GUILLE, Gournier le Haut.

Le 5 décembre de Philippe CHEUCLE, les Ages.

Le 7 décembre de Willy MARTINI.

Le 19 décembre de Marcel GIRAUD, le Bon Edouard.

Le 30 décembre de André FOUVET, hameau des Souchonnes.

L'agenda

A noter en février

Exposition de peintures "Variations" à la médiathèque.

- Dimanche 1er : **Loto et coinche** de l'APEL, 14h au lycée privé Notre Dame du Château.
- Jeudi 5 : **Théâtre** culture bus "ce qui n'a pas de nom", avec la MJC, départ 19h de l'Espace Culturel. Billetterie à la MJC.
- Vendredi 6 : **Forum des métiers** de l'APEL, de 9h à 17h au lycée privé Notre Dame du Château.
- Samedi 7 : **Lecture spectacle** "du plus loin qu'il m'en souviendra", 10h30 à la médiathèque.
- Dimanche 8 : **Voyage musical** avec "Zébrichon", dès 2 ans, 16h et 17h30 à l'Espace Culturel.
- Mercredi 11 : **Heure du conte** "le voyage de Robert Lapierre", 16h à la médiathèque.
- Jeudi 12 : **Conférence** université pour tous : autour des huiles essentielles, 18h30 au Château.
- Vend 13, sam 14 **Salon** de l'habitat et de l'immobilier, au gymnase du Mazel et à la Capitelle. Le vendredi de 14h à 20h, le samedi et dimanche de 10h à 19h.
- Dimanche 22 : **Loto** de Monistrol Gym, 13h30 à la Capitelle.
- Mardi 24 : **Conférence** "un autre regard sur la littérature ... le cinéma", 20h à la Capitelle.
- Mercredi 25 : **Permanence** gratuite et confidentielle d'un notaire, 10h-12h, à la maison Carion.
- Samedi 28 : **Théâtre** avec "le conte d'hiver", 20h30 à l'Espace Culturel.

A noter en mars

Exposition "Touaregs" à la médiathèque.

- Dimanche 1er : **Loto** du Sou des écoles publiques, 14h30 à la Capitelle.
- Mardis 3, 10 et 17 : **Cycle rétro** sur Marcel Pagnol à la Capitelle.
- Vend 6 et sam 7 : **Portes ouvertes** de l'ensemble scolaire privé Notre Dame du Château, le vendredi de 17h à 20h et le samedi de 9h à 12h30.
- Samedi 7 : **Théâtre** avec "songe d'une nuit d'été" de Shakespeare, avec la MJC, 20h30 à l'Espace Culturel. Billetterie à la MJC.
- Sam 7 et dim 8 : **Défi vellave** 2015. Voir le détail page 7.
- Mercredi 11 : **Tremplin** teenage kiks à 15h à l'Espace Culturel. Ouvert à tous les musiciens compositeurs solo ou groupes dont au moins la moitié des membres sont inscrits dans un lycée auvergnat. Date limite de dépôt de dossier le 23 février. Infos à la MJC.
- Jeudi 12 : **Conférence** université pour tous : le conciliateur de justice, 18h30 au Château.
- Samedi 14 : **Humour** musical avec "Opéra Pastille", 20h30 à l'Espace Culturel.
- Repas dansant** avec Accord Parfait, 19h à la Capitelle.
- Vendredi 20 : **Carnaval** des enfants, défilés en journée, bal gratuit à 20h à la Capitelle.
- Samedi 21 : **Théâtre** avec "Grimm", avec la MJC, 18h à l'Espace Culturel. Billetterie à la MJC.
- Sam 21 et dim 22 : **Festival chorale** avec les Baladins sans Mesure, à la Capitelle.
- Dimanche 22 : **Elections** départementales, de 8h à 18h, bureaux de vote place Jourda de Vaux et gymnase du centre ville.
- Lundi 23 : **Don du sang**, 9h-12h et 15h-19h, à la Capitelle.
- Permanence** gratuite et confidentielle d'un avocat, 10h-12h, à la maison Carion.
- Jeudi 26 : **Soirée** "les coups de cœur de Clermont Ferrand", 20h au cinéma.
- Vendredi 27 : **Concert** rock avec "The Dizzy Sticks", 20h30 à la médiathèque.
- Samedi 28 : **Concert** dans le cadre du festival Altilive, avec The Toad Elevating Moment (rock), Devil Joe and the Backdoormen (raw blues rock), Turn Off Your Brain (electrorock experience), 20h30 à l'Espace Culturel. Billetterie à la MJC.
- Portes ouvertes** des groupes scolaires publics Lucie Aubrac et Albert Jacquard, de 10h à 12h.
- Concert** du Zac Strol Band, 20h30 à la Capitelle, avec l'orchestre d'harmonie de Caluire et Cuire, concert de 120 musiciens.
- Dimanche 29 : **Elections** départementales, de 8h à 18h, bureaux de vote place Jourda de Vaux et gymnase du centre ville.